



Séance du 10 Novembre 2021
Convocation du 05 Novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le dix Novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Fitz-James, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLERIN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs BLOND Rachel, Loïc FRANCOIS, Yasmine LEVASSEUR, Aïda DECORNET, WARIN BLIN Maïté, BOYER Joanic, COMTE Sophie, DEHAISNE Jean-Jacques, DELACHAPPE-MOREL Denis, DEVILLE Francesca, EKOUME Alain, LEANDRI Guillaume, Fabien PELLEGRINELLI, RENAULT-RENAUD Éric, RYBARCZYK Sandrine, BEZEAUX Christian, DELANDRE Bérengère, Dina BORGES.

Excusés : LE MOULLAC Yves, WEYDT-ROUVEURE Julie, TURMEL Sandra, KAZMIERCZAK René, Bérengère DELANDRE.

Pouvoirs : KAZMIERCZAK René pouvoir à Loïc FRANCOIS,

Secrétaire de séance : Loïc FRANCOIS

Ordre du jour :

- 1/ Désignation d'un secrétaire de séance
- 2/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente
- 3/ Poste d'Adjoint
- 4/ Tarif 2022
- 5/ Point finances
- 6/ ENT dans les écoles

1/ Désignation d'un secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité

- **DESIGNE** M. Loïc FRANCOIS, secrétaire de séance.

2/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité

- **VALIDE** le compte-rendu de la séance précédente.

3/ Poste d'Adjoint au Maire

Mme la Préfète a accepté la démission d'Aïda DECORNET, 5ème adjointe sur sa délégation, le 26 Octobre dernier. Cette dernière reste Conseillère Municipale.

Le Conseil Municipal a donc 15 jours francs, ce qui explique la réunion de Conseil Municipal de ce jour, pour se prononcer sur :

- La suppression éventuelle de ce poste
ou
- L'élection d'une nouvelle adjointe, puisque la parité doit être maintenue

Après avoir pris attache auprès de la Préfecture sur l'aspect juridique, M. le Maire propose que le poste soit supprimé dans un premier temps, afin d'évoquer avec l'ensemble du Conseil Municipal, les différentes possibilités d'une réorganisation des délégations, et recréer dans un second temps un nouveau poste d'adjoint éventuellement.

Conformément à la réglementation, le poste devra être occupé par une femme pour respecter la parité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **DECIDE** de supprimer le poste de 5^{ème} adjoint

4/ Tarifs 2022

M. le Maire donne la parole à Rachel BLOND, 1^{ère} adjointe en charge des finances, qui présente le tableau de l'ensemble des tarifs pour l'année 2022.

M. le Maire précise qu'il y a une étude menée actuellement par la Communauté de Communes du Pays du Clermontois pour le droit de voirie des terrasses des cafés et que ces tarifs seront revus ultérieurement.

M. le Maire rappelle que la répartition de la recette des concessions de cimetière se fait comme suit :

- Deux tiers pour la commune
- Un tiers pour le CCAS

PROPOSITION TARIFS COMMUNAUX BUDGET 2022					
			2021	2022	
SALLE PMF	FITZ JAMES	VIN D'HONNEUR	0,00 €	0,00 €	
		WEEK-END (petite et grande salle)	300,00 €	310,00 €	
		PETITE SALLE	59,00 €	60,00 €	
	COMMUNAUTE DE COMMUNES	VIN D'HONNEUR	164,00 €	164,00 €	
		WEEK-END	650,00 €	660,00 €	
		PETITE SALLE	60,00 €	65,00 €	
	CONGRES		113,00 €	115,00 €	
	ORGANISME PUBLIC	1/2 JOURNEE EN SEMAINE	60,00 €	62,00 €	
		JOURNEE EN SEMAINE	120,00 €	122,00 €	
	CAUTION	PRINCIPALE	550,00 €		
	PENALITES	DETERIORATION			550,00 €
		TRI SELECTIF		105,00 €	105,00 €
LAVE-VAISSELLE		150,00 €	150,00 €		
MENAGE		130,00 €	130,00 €		
LIMITEUR DE SON		195,00 €	195,00 €		
SALLE BERONELLE	FITZ JAMES	WEEK-END	120,00 €	125,00 €	
	CAUTION	PRINCIPALE	550,00 €		
	PENALITES	DETERIORATION			550,00 €
		TRI SELECTIF		105,00 €	105,00 €
		MENAGE		130,00 €	130,00 €
CIMETIERE	CONCESSIONS	50 ANS	131,00 €	131,00 €	
		30 ANS	76,00 €	76,00 €	
		15 ANS	46,00 €	46,00 €	
	TAXES FUNERAIRES	OUVERTURE CAVEAU		16,00 €	16,00 €
		FOSSE SIMPLE		33,00 €	33,00 €
		FOSSE DOUBLE		46,00 €	46,00 €
		FOSSE ENFANT		0,00 €	0,00 €
		EXHUMATION		33,00 €	33,00 €
		EXHUMATION PROFONDE		46,00 €	46,00 €
	URNES	50 ANS		330,00 €	330,00 €
		30 ANS		203,00 €	203,00 €
		15 ANS		128,50 €	128,50 €
		TAXE OUVERTURE		13,50 €	13,50 €
	CAVURNES	50 ANS		330,00 €	330,00 €
		30 ANS		203,00 €	203,00 €
15 ANS		128,50 €	128,50 €		
CONCESSION DE VOIRIE	TERASSE (M²)		0,00 €	0,00 €	
	DEBALLAGE		120,00 €	120,00 €	
	FOOD TRUCK ET MARCHES			45€/Trim	
	CIRQUES ET SPECTACLES		150,00 €	150,00 €	
CANTINE SCOLAIRE	MATERNELLES		3,45 €	3,48 €	
	PRIMAIRES		3,96 €	3,99 €	
	EXTERIEURS		4,53 €	4,57 €	
CADEAU DE NOEL ENFANT DU PERSONNEL	PAR ENFANT DE MOINS DE 14 ANS DANS L'ANNEE EN COURS		65,00 €	65,00 €	
PRIX DU REPAS DU 3EME AGE (pour les personnes de moins de 60 ans accompagnant les bénéficiaires)			35,00 €	35,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

➤ ADOPTE les tarifs 2022

5/ Point finances

Mme Rachel BLOND, 1^{ère} adjointe, fait une présentation de la situation financière de la commune au 18 octobre 2021, afin que l'ensemble des membres du Conseil Municipal puisse suivre les dépenses et les recettes de la collectivité.

6/ Espace Numérique de Travail dans les écoles pour les classes du 1^{er} degré

M. le Maire et l'adjoint en charge du numérique soulignent que c'est une plateforme unique pour tous les élèves de l'Oise pour :

- Amener au sein de la cellule familiale les activités menées en classe grâce aux outils de communication présents (blog, messagerie...)
- Créer un lien fort et continu entre la famille et l'école grâce aux outils proposés (cahier de textes, agenda, cahier de vie...)
- Créer un support de connaissances et de compétences pour l'élève (bibliothèque multimédia, support de cours...)
- Valoriser les projets et actions menées
- Aider à la remédiation et à la prise en charge des difficultés en facilitant les parcours différenciés.

La Communauté de Communes a délibéré pour adhérer au projet ENT 1^{er} degré porté par le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit)

La CCPC prend en charge la totalité du coût du projet (coût d'environ 1,55 €HT/élève)

Après avoir entendu les explications de M. Le Maire et de Loïc FRANCOIS, adjoint en charge du numérique,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable pour que les écoles bénéficient de l'accès à l'outil ENT.

La séance est levée à 21h00

Signature des présents pour les délibérations énumérées ci-dessous :

- 1/ Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente**
- 3/ Poste d'Adjoint**
- 4/ Tarif 2022**
- 5/ Point finances**
- 6/ ENT dans les écoles**

Prénom	Nom	Emargement
Jean-Claude	PELLERIN	
Rachel	DUPONT BLOND	
Loïc	FRANCOIS	
Yasmine	LEVASSEUR	
René	KAZMIERCZAK	Pouvoir à Loïc FRANCOIS
Aïda	DECORNET	
Christian	BEZEAUX	
Maité	WARIN BLIN	
Dina	BORGES	
Joanic	BOYER	
Sophie	COMTE	
Jean-Jacques	DEHAISNE	
Denis	DELACHAPELLE- MOREL	
Bérengère	DELANDRE	Excusée
Francesca	DEVILLE	
Alain	EKOUME	
Guillaume	LEANDRI	
Yves	LE MOULLAC	Excusé
Fabien	PELLEGRINELLI	
Eric	RENAULT- RENAUD	
Sandrine	RYBARCZYK	
Sandra	TURMEL	Excusée
Julie	WEYDT- ROUVEURE	Excusée